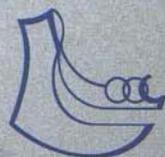


# CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE



**La situation économique et de l'emploi  
en Basse-Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2006**



Avril 2006

ECO  
141

MAIRIE DE BASSÉVILLE  
DE BASSÉVILLE  
M. - D'ORVILLE  
N° D'ORVILLE : 5379

**Conseil Économique et Social Régional  
de Basse-Normandie**

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE  
AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2006**

*Autosaisine*

Assemblée plénière du 28 avril 2006

Rapporteur : Alain CARTEL

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DE  
L'EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE**

**AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2006**

**Avis**

**du Conseil Économique et Social Régional de Basse-Normandie**

**adopté à l'unanimité moins dix abstentions**

**le 28 Avril 2006**

**LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE****AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2006**

Après une année 2004 marquée par une stabilisation relative du chômage et par des signes encourageants de reprise économique, l'année 2005 a été caractérisée par une amélioration de la plupart des paramètres concernant la demande d'emploi et l'activité économique.

Ainsi, le chômage a significativement reculé en 2005 (- 5,3 % et - 2 975 inscrits) pour concerner à fin décembre de cette même année 53 678 demandeurs d'emploi de catégorie 1. Cette baisse a été comparable à celle enregistrée au niveau national (- 5,2 %). De surcroît et à la différence de l'année 2004, la baisse du chômage en 2005 a été globale, affectant notamment le cumul des demandeurs d'emploi de catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8<sup>1</sup> d'une diminution de 3,6 % (3,4 % au plan national) pour s'établir à 88 088 personnes à la recherche d'un emploi.

Le taux de chômage régional comptabilisé en décembre 2005 s'élevait à 9,2 % contre 9,4 % en décembre 2004, ce qui situe la Basse-Normandie au 12<sup>ème</sup> rang national. On note à ce propos un resserrement de l'écart qui sépare la Basse-Normandie de la France (9,5 %), celui-ci s'établissant désormais à 0,3 point contre 0,7 point en 2000.

Au plan départemental, les évolutions de la demande d'emploi sont toutes à la baisse avec une mention particulière pour l'Orne dont le nombre de chômeurs a diminué de 8,1 % en 2005 (et de 10,6 % sur 2 années). Les bassins d'emploi bas-normands ont tous été caractérisés par un recul du chômage. Deux bassins présentent une baisse très faible ; il s'agit de Vire (- 1,5 %) et de Saint-Lô (-3,0 %) alors que Lisieux (- 6,9 %), Flers-Condé-sur-Noireau (- 7,8 %), Coutances (- 8,3 %) et Alençon-Argentan (- 10,7 %) ont connu une diminution du chômage relativement importante.

---

<sup>1</sup> Catégorie 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. Catégorie 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel. Catégorie 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée. Catégorie 6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Les catégories 7 et 8 correspondent aux catégories 2 et 3 pour les demandeurs ayant déjà travaillé plus de 78 heures dans le mois.

L'observation des taux de chômage vient compléter cette vision dynamique de l'évolution de la demande d'emploi. Trois bassins d'emploi demeurent caractérisés par un niveau de chômage supérieur aux moyennes régionale et nationale : Cherbourg (10,4 %), Caen (10,1 %) et Lisieux (10,0 %). En revanche, les bassins de Saint-Lô, Avranches, Coutances et Vire affichent des taux oscillant entre 6,7 % et 7,7 %. Toutefois, il faut se garder de juger la situation économique de ces territoires uniquement sur la foi de ces données, le dynamisme générant de l'attractivité y compris pour les demandeurs d'emploi et l'atonie économique pouvant engendrer une baisse du chômage consécutivement au départ d'actifs vers des zones plus dynamiques.

Au-delà de ces considérations générales, la situation de certains bassins demeure préoccupante. C'est en particulier le cas de Cherbourg et du Nord-Cotentin dont certaines entreprises (y compris le port transmanche) présentent des plans de charge préoccupants.

Au niveau structurel, le chômage féminin s'élevait à 49 % de la population totale des demandeurs d'emploi. Quant au chômage des jeunes, il demeure une caractéristique structurelle forte de la demande d'emploi en Basse-Normandie. Les moins de 25 ans représentent 24,6 % des effectifs de demandeurs d'emploi (24,9 % en 2004), soit environ 4 points de plus qu'au plan national.

Le chômage de longue durée (inscription supérieure à un an) a connu une évolution comparable à celle de la demande d'emploi au plan régional. Il enregistre donc une diminution de 5,2 % en un an mais il concerne toujours la même proportion de demandeurs d'emploi soit 30,3 % (16 253 personnes) de la population à la recherche d'un emploi. Le nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée (2 ans) a également diminué dans des proportions comparables (- 4,8 %) et concernait 6 586 personnes à fin 2005 (dont 3 600 dans le Calvados).

L'année 2005 a donc été marquée par une baisse significative du chômage. Les observateurs de la vie économique régionale avancent quatre explications majeures à cette évolution favorable :

- une raison démographique avec principalement les premiers départs en nombre de salariés à la retraite ;
- l'impact de la réforme "Fillon" sur les carrières longues entraînant en 2005 le départ anticipé de 3 650 personnes et générant pour partie des recrutements ;
- une reprise des politiques publiques en faveur de l'emploi ;
- enfin, une amélioration de la situation économique caractérisée notamment par une diminution de l'importance des plans sociaux, par une reprise de l'investissement et par un recours soutenu à l'intérim.

En ce qui concerne l'emploi et selon les dernières données ASSEDIC disponibles, l'année 2005 a été marquée par une hausse des effectifs salariés estimée à 0,8 %, nettement supérieure à celle observée en 2004 (+ 0,3 %). De façon détaillée, cette amélioration est à mettre au crédit de la construction (+ 3,6 %) et du secteur tertiaire (+ 1,5 %). En revanche et pour la cinquième année consécutive, l'industrie a vu ses effectifs décroître (- 2,0 %).

Il faut souligner que cette diminution est assez également répartie entre grands et petits établissements industriels ce qui démontre le caractère global des difficultés que ce secteur affronte. Au plan territorial, l'évolution de l'emploi salarié est plus marquée dans la Manche (+ 1,2 %) que dans l'Orne (+ 0,8 %) et surtout que dans le Calvados (+ 0,5 %).

Toutefois, si l'évolution de l'emploi industriel demeure négative, ce secteur d'activité affiche néanmoins des paramètres usuels d'appréciation de sa situation à la hausse. Il en va ainsi du chiffre d'affaires (+ 2,7 %), des exportations (+ 2,4 %) et des investissements (+ 9,1 %)<sup>2</sup>. Toutefois, le renchérissement du coût des matières premières et de l'énergie et la pression des donneurs d'ordres sur les sous-traitants viennent exacerber les tensions et la concurrence que ce secteur affronte quotidiennement.

Les données ASSEDIC excluent le secteur primaire et notamment l'agriculture dont les pertes d'emplois demeurent dans l'absolu considérables chez les non salariés, atteignant de l'ordre de 1 000 personnes par an<sup>3</sup>. Ce secteur, de même que celui de la pêche et des cultures marines, outre l'évolution des politiques communautaires (et de la ressource pour la pêche), subit le renchérissement des coûts de production (en raison notamment du prix de l'énergie) et une difficulté récurrente à valoriser les productions à des niveaux satisfaisants.

D'autres éléments d'appréciation de la conjoncture doivent également être pris en considération, ceux-là plutôt favorables. C'est le cas du recours à l'intérim qui connaît une croissance régulière (+ 2,0 % en 2005) et représente près de 15 000 emplois en équivalents temps plein. De même, le recul du chômage partiel est considérable ; il s'élève désormais à 45 000 journées, soit le plus bas historique observé depuis 1994. Les offres d'emploi (déposées auprès de l'ANPE) ont également connu une augmentation (3,4 %) avec notamment une croissance forte des offres relatives aux emplois durables (+ 12,5 % en un an).

Pour être exhaustif, deux autres paramètres doivent être mentionnés. Tout d'abord, la création d'entreprises, après deux années de hausse importante, a été marquée l'an dernier par une légère baisse (- 0,5 %) inférieure cependant à celle observée au niveau national (- 1,0 %). De façon encourageante, la création pure (ex nihilo) a augmenté en Basse-Normandie de 4,0 % alors qu'elle était stable au plan national. Second paramètre, le commerce extérieur de la Basse-Normandie demeure un sujet de préoccupation. Son évolution est encore négative (- 5,3 %) et inverse de celle enregistrée au niveau national (+ 5,7 %). En terme de balance (exportations/importations), le solde est nettement négatif de 885 millions d'€ contre 380 en 2004. Cependant, compte tenu des modalités de calcul des statistiques en la matière, le caractère préoccupant de ces chiffres doit être relativisé.

Il convient enfin de mettre en exergue l'excellente tenue de l'artisanat en Basse-Normandie, au moins pour l'année 2004, dernière année connue à la date de rédaction de ce document. Les effectifs globaux de ce secteur (90 500 personnes) ont crû de 1,1 %, de même que le nombre d'entreprises (+ 58 entreprises). On note

<sup>2</sup> D'après l'enquête opérée en 2005 par la Banque de France auprès de 514 entreprises industrielles bas-normandes.

<sup>3</sup> En équivalent temps plein.

une augmentation continue du nombre moyen de salariés par entreprise, le ratio atteignant désormais 4,3 salariés. Évoquer les bons résultats de l'artisanat, c'est également mettre en évidence la croissance d'activité prolongée que connaît le secteur de la construction et en particulier du bâtiment sous l'impulsion de l'ensemble du secteur, PME et entreprises artisanales confondues.

Ainsi, la situation économique et de l'emploi a été caractérisée en Basse-Normandie en 2005 par une évolution globalement favorable. Il s'agit cependant d'une appréciation basée sur des paramètres de nature économique. Les indicateurs socio-économiques incitent en revanche à plus de modération. Il en va ainsi du chômage de longue durée qui concerne toujours presque un demandeur d'emploi sur 3 en Basse-Normandie et surtout du RMI dont le nombre d'allocataires était à fin décembre de 20 329 (non compris les effectifs MSA), en augmentation de 13,3 % sur deux années.

À ce propos, la parution récente d'une étude collective<sup>4</sup> sur la précarité en Basse-Normandie met en exergue la situation sociale et économique difficile que connaît un nombre à la fois considérable et croissant de bas-normands. Cette étude souligne notamment l'importance du nombre de salariés qui avaient perçu en 2003 un salaire mensuel inférieur au SMIC net (839 euros), soit environ 19 % des salariés (89 000 personnes).

Même si une partie des personnes concernées a fait le choix d'une activité partielle, cette situation financière et professionnelle est préoccupante d'autant qu'elle affecte surtout des femmes et des jeunes. Ainsi 2/3 des actifs à bas salaires sont des femmes alors qu'elles représentent 44 % de la population active régionale.

Cet état de fait n'est pas spécifique à la Basse-Normandie mais il est générateur d'inquiétudes en termes de cohésion et d'insertion sociales. Les réponses apportées à cette situation ne peuvent uniquement procéder d'un accompagnement des pouvoirs publics. Elles dépendent également du devenir de l'économie régionale. En ce sens, la préparation du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire (SRADT) et la négociation en cours du futur Contrat de Projets État-Région constituent des opportunités pour définir et élaborer à court, moyen et long termes des stratégies de développement.

<sup>4</sup> "Les différentes facettes de la précarité en Basse-Normandie" est une étude réalisée en collaboration par les Services de l'État (DDASS, Équipement, Justice, Emploi...), des institutions sociales (CAF, CRAM, ASSEDIC, FNARS, URIOPSS...) et les Conseils Généraux, sous l'égide du CRCOS (Comité Régional de Coordination de l'Observation Sociale).

La Situation Économique et de l'Emploi  
en Basse-Normandie

au 1<sup>er</sup> janvier 2006

**Rapport**

**présenté au Conseil Économique et Social Régional de Basse-Normandie**

**par Alain CARTEL**

**avril 2006**

**SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>5</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE EN BASSE-NORMANDIE</b> .....	<b>7</b>
<b>I - L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ</b> .....	<b>7</b>
<b>II - LE TRAVAIL PRÉCAIRE</b> .....	<b>8</b>
<b>III - LE CHÔMAGE ET LA DEMANDE D'EMPLOI</b> .....	<b>9</b>
<b>A - LA SITUATION DU CHÔMAGE PAR BASSIN D'EMPLOI</b> .....	<b>14</b>
<b>B - L'ANALYSE STRUCTURELLE DU CHÔMAGE EN BASSE-NORMANDIE</b> .....	<b>14</b>
<b>IV - L'OFFRE D'EMPLOI</b> .....	<b>16</b>
<b>V - LE CHÔMAGE PARTIEL</b> .....	<b>16</b>
<b>VI - L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LE CHÔMAGE</b> .....	<b>17</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	
<b>LA SITUATION ÉCONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS</b> .....	<b>19</b>
<b>I - LES DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA SITUATION RÉGIONALE</b> .....	<b>19</b>
<b>A - L'ÉVOLUTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT</b> .....	<b>19</b>
<b>B - L'ÉVOLUTION DES SALAIRES</b> .....	<b>19</b>
<b>C - L'EMPLOI DANS LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS</b> .....	<b>20</b>
<b>D - LES REVENUS FISCAUX DES BAS-NORMANDS</b> .....	<b>21</b>
<b>II - L'ÉVOLUTION DES GRANDS SECTEURS ÉCONOMIQUES</b> .....	<b>22</b>
<b>A - L'AGRICULTURE</b> .....	<b>22</b>
<b>B - LES ACTIVITÉS MARITIMES</b> .....	<b>25</b>
<b>C - LE TRAFIC AÉROPORTUAIRE</b> .....	<b>28</b>
<b>D - LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES</b> .....	<b>29</b>
<b>E - L'ARTISANAT</b> .....	<b>31</b>
<b>F - LE BÂTIMENT</b> .....	<b>32</b>
<b>G - LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2005</b> .....	<b>33</b>
<b>H - LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE</b> .....	<b>34</b>
<b>I - LA CRÉATION D'ENTREPRISES</b> .....	<b>34</b>
<b>J - LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE</b> .....	<b>35</b>
<b>TROISIÈME PARTIE</b>	
<b>PROBLÈMES ET ÉVÈNEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES</b> <b>DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2005</b> .....	<b>37</b>
<b>I - QUATRE PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ RETENUS EN BASSE-NORMANDIE</b> .....	<b>37</b>
<b>II - L'ÉMERGENCE DE PÔLES PRIVÉS DE RECHERCHE/DÉVELOPPEMENT</b> .....	<b>38</b>
<b>QUATRIÈME PARTIE</b>	
<b>LES INTERVENTIONS DES POUVOIRS PUBLICS</b> <b>EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL</b> .....	<b>41</b>
<b>I - LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES</b> .....	<b>41</b>
<b>A - L'ANVAR</b> .....	<b>41</b>
<b>B - L'ÉTAT</b> .....	<b>42</b>
<b>C - LE CONSEIL RÉGIONAL</b> .....	<b>45</b>
<b>II - LES BUDGETS DE LA RÉGION ET DES DÉPARTEMENTS</b> .....	<b>45</b>
<b>III - LES ACTIONS SECTORIELLES</b> .....	<b>46</b>

## INTRODUCTION

Après une année 2004 marquée par une stabilisation relative du chômage, l'année 2005 présente, au moins au plan économique, une amélioration de la situation caractérisée par une évolution globalement positive de la plupart des paramètres.

Toutefois, la tendance économique semble encore incertaine et soumise à la pesanteur de facteurs macro-économiques forts comme la concurrence mondiale et le renchérissement du prix des matières premières et en particulier du pétrole.

Au-delà de ces considérations d'ordre général, demeurent au plan territorial des situations préoccupantes affectant de façon réitérée certains bassins d'emploi comme ceux du Nord-Cotentin et d'Argentan.

## PREMIÈRE PARTIE

### L'EMPLOI ET LE CHÔMAGE EN BASSE-NORMANDIE

#### I - L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ

Par souci d'exactitude, l'évolution de l'emploi salarié évoquée dans ce document ne concernera que l'année 2004 sur la base des données transmises par les ASSEDIC.

Comme au niveau national, l'année 2004 a été marquée par une reprise de l'activité économique cependant très peu perceptible au niveau de l'emploi (+0,3%) correspondant à une augmentation de 2 700 personnes.

Au plan sectoriel, les évolutions ont été contrastées. Ainsi, dans l'industrie, le recul a été notable (-2,1%). Toutefois, le nombre d'intérimaires a augmenté. En intégrant, le repli de l'industrie n'a été que de 1%.

Le tertiaire a vu ses effectifs croître de 1,2% à la fois grâce à la hausse de la consommation dont l'effet a été ressenti dans le commerce et également du fait de l'externalisation de certaines activités industrielles.

Le secteur du bâtiment a poursuivi sa croissance avec un nombre d'emplois en augmentation de 1,1%.

Pour mémoire, en 10 ans, la Basse-Normandie a vu l'emploi salarié croître de 14,7% (+43 000 emplois), soit légèrement moins qu'un niveau national (+16,6%). Cette évolution favorable est entièrement imputable au tertiaire (+47 300 emplois). En revanche, l'industrie a perdu 8 600 salariés notamment du fait de l'effondrement des industries d'équipement (-700 emplois) et du textile habillement (-1 900).

Le recul de l'industrie, évalué à -8,8%, est un peu supérieur à celui observé au niveau national (-7,7%).

Le secteur de la construction a créé 4 300 emplois en 10 ans soit +14,9% nettement plus qu'au plan national.

À titre indicatif et provisoire, les récentes données ASSEDIC disponibles pour 2005 mettent en évidence une croissance de l'emploi salarié de 0,8%, surtout perceptible dans la construction (+3,6%) et le tertiaire (+1,5%) tandis que l'industrie voyait ses effectifs décroître de 2,0%.

	2003	2004	Évolution 2004/2003
Agriculture, aquaculture, pêche	1 063	1 070	+ 0,7 %
Industrie	91 140	89 199	- 2,1 %
dont : industrie agroalimentaire	17 170	17 050	- 0,7 %
biens de consommation	12 647	12 440	- 1,6 %
automobiles	11 034	10 901	- 1,2 %
biens d'équipement	14 837	13 940	- 6,0 %
biens intermédiaires	31 144	30 540	- 1,9 %
énergie	4 308	4 328	+ 0,5 %
Construction	32 717	33 082	+ 1,1 %
Tertiaire	210 959	213 515	+ 1,2 %
dont : commerce	62 811	62 464	- 0,6 %
transport	14 517	14 771	+ 1,7 %
activités financières	7 834	7 890	+ 0,7 %
activités immobilières	5 597	5 658	+ 1,1 %
services aux entreprises	45 342	47 303	+ 4,3 %
services aux particuliers	25 143	25 207	+ 0,3 %
éducation, santé, social	39 109	39 649	- 1,4 %
administration	10 606	10 573	- 0,3 %
<b>Total</b>	<b>335 879</b>	<b>336 866</b>	<b>+ 0,3 %</b>

tableau n° 1 : Évolution de l'emploi salarié en Basse-Normandie en 2004  
Source : ASSEDIC

## II - LE TRAVAIL PRÉCAIRE

Élément traditionnel d'appréciation du travail précaire, l'intérim a été caractérisé en 2005 par une nouvelle augmentation du nombre de contrats conclus : +2,0 % avec 429 398 contrats.

	1997	2002	2003	2004	2005	
					nombre	variation
Calvados	98 169	194 636	190 657	205 249	209 269	+1,9 %
Manche	58 039	105 578	117 106	109 041	113 506	+4,1 %
Orne	63 343	101 376	106 368	106 671	106 623	0 %
Basse-Normandie	219 551	401 590	414 971	420 971	429 398	+2,0 %

Tableau n° 2 : L'évolution des contrats d'intérim en Basse-Normandie (1997-2005)  
Source : DRTEFP

Traduites en équivalent temps plein, ces missions représentent en 2005 14 745 emplois, en hausse de 6 % par rapport à 2004 (13 970 emplois). L'industrie demeure le principal utilisateur d'intérim avec 8 464 emplois équivalent

temps plein devant la construction (2 993), les services (1 877) et le commerce (1 134).

Par ailleurs, une étude sur les "différentes facettes de la précarité en Basse-Normandie" vient d'être menée collégialement par un ensemble de services de l'État (DDASS, Équipement, Justice, Emploi), d'institutions sociales (CAF, CRAM, ASSEDIC, FNARS...) et les Conseils Généraux du Calvados, de la Manche et de l'Orne. Elle aborde la précarité dans le domaine du travail, du logement, de la santé ainsi qu'au plan scolaire et financier.

En ce qui concerne la précarité financière et professionnelle, les deux allant souvent de pair, l'étude observe, qu'en 2003, près de 19% des salariés bas-normands (environ 89 000) avaient perçu en moyenne un salaire mensuel net inférieur au SMIC (soit 839 euros) pendant les périodes où ils avaient travaillé.

Ces salariés sont particulièrement présents dans le commerce et les services rendus aux particuliers. Dans la fonction publique, on a cependant répertorié 11 418 personnes<sup>1</sup> travaillant dans ces conditions financières soit presque autant que dans le secteur des services à la personne (12 471) et à peine plus que dans le commerce (10 681). Il faut cependant rappeler que le temps partiel, facteur de diminution de salaire, est plutôt dans le secteur public le fait d'un choix de l'intéressé contrairement au secteur privé où il est le plus fréquemment subi.

Sept salariés sur dix à bas salaires relèvent donc du secteur tertiaire et plus particulièrement dans les services. De surcroît, ce sont les associations qui sont le deuxième employeur d'actifs à bas salaires.

D'une manière très schématique, les actifs à bas salaires sont des femmes et des jeunes. Deux tiers des actifs à bas salaires sont des femmes alors qu'elles ne représentent que 44% de la population active totale. Les jeunes ne sont pas épargnés par cette situation. Ils constituent 23% du contingent des salariés concernés par cette précarité financière alors qu'ils ne représentent que 11% de la population active salariée.

### III - LE CHÔMAGE ET LA DEMANDE D'EMPLOI

À fin décembre 2005, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie<sup>2</sup> inscrits à l'ANPE en Basse-Normandie s'élevait à 53 678 en données brutes, en

<sup>1</sup> Auquel il faut ajouter 1 255 instituteurs et assimilés.

<sup>2</sup> Catégorie 1 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps plein. Catégorie 2 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à temps partiel. Catégorie 3 : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi, à la recherche d'un emploi à durée déterminée, temporaire ou saisonnier, y compris de très courte durée. Catégorie 6 : personnes non immédiatement disponibles à la recherche d'un autre emploi, à durée indéterminée à plein temps, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi. Les catégories 7 et 8 correspondent aux catégories 2 et 3 pour les demandeurs ayant déjà travaillé plus de 78 heures dans le mois.

baisse de 5,3 % par rapport à décembre 2004. Pour le septième mois consécutif, le chômage est orienté à la baisse. Cette tendance est quasi identique à celle observée au niveau national (-5,2%). Au plan départemental, comme en témoigne le tableau n° 3, les évolutions sont assez comparables avec une baisse plus accentuée dans l'Orne (-8,1%).

DEFM de catégorie 1	Décembre 2005	Évolution estimée sur un an
Calvados	27 334	- 4,3 %
Manche	16 598	- 5,0 %
Orne	9 745	- 8,1 %
Basse-Normandie	53 678	- 5,3 %

**Tableau n° 3 : Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie 1 au 31 décembre 2005 et leur évolution annuelle**

*Source : d'après données de la DRTEFP*

Le taux de chômage observé en Basse-Normandie s'élève à 9,2% et demeure inférieur à celui enregistré au plan national (9,5%). Toutefois, le différentiel entre ces deux taux tend à s'amenuiser pour n'être plus que de 0,3 point contre 0,5 en décembre 2004.

Non seulement le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie 1 est en diminution notable mais il en est de même pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (catégories 1, 2, 3, 6, 7 et 8 confondues) dont le nombre est affecté d'une baisse de 3,6% en 2005 (pour un nombre total de 88 088 chômeurs).

Comme l'ensemble de ces données le montre, le chômage a connu en 2005 en Basse-Normandie une phase de reflux d'autant plus significative qu'elle est intervenue après 4 années de hausse ininterrompue<sup>3</sup>. Plusieurs explications peuvent être apportées à cette évolution de la demande d'emploi plutôt rassurante :

- sans doute une raison démographique avec les premiers départs en nombre de salariés à la retraite et l'arrivée sur le marché de l'emploi de classes d'âge moins densément pourvues ;
- une reprise des politiques publiques en faveur de l'emploi avec un nombre de bénéficiaires en hausse (+3%), venant limiter d'autant les inscriptions supplémentaires au chômage ;
- l'impact de la réforme "Fillon" sur l'accès à la retraite des personnes ayant connu des carrières longues ; plus de 3 600 personnes ont ainsi été concernées en 2005 en Basse-Normandie, libérant ainsi par anticipation des postes de travail dont une partie a donné lieu à un remplacement ;
- enfin, une réelle mais légère amélioration de la situation économique régionale exprimée entre autres par un recours soutenu à l'intérim, une forte diminution du chômage partiel et des effectifs concernés par les plans sociaux et une reprise de l'investissement.

<sup>3</sup> Entre 2000 et 2004, le chômage régional (catégories 1 et 6 confondues) avait crû de 13%.

	CALVADOS	MANCHE	ORNE	RÉGION
Variation en 1989	- 1 211 - 3,55 %	- 251 - 1,23 %	- 780 - 5,86 %	- 2 242 - 3,30 %
Variation en 1993	+ 4 050 + 11,20 %	+ 2 239 + 10,13 %	+ 1 714 + 13,65 %	+ 8 003 + 11,30 %
Variation en 1994	+ 577 + 1,44 %	+ 490 + 2,01 %	- 579 - 4,05 %	+ 484 + 0,60 %
Variation en 1995	- 880 - 2,45 %	- 1 105 - 4,45 %	- 321 - 2,34 %	- 2 306 - 2,90 %
Variation en 1996	+ 4 243 + 10,61 %	+ 2 973 + 12,5 %	+ 2 157 + 16,1 %	+ 9 373 + 12,2 %
Variation en 1997	+ 345 + 0,8 %	+ 544 + 2,0 %	- 161 - 1,0 %	+ 728 + 0,84 %
Variation en 1998	- 3 376 - 7,6 %	- 1 620 - 6,9 %	- 210 - 1,4 %	- 5 206 - 6,0 %
Variation en 1999	- 4 077 - 9,9 %	- 3 655 - 14,3 %	- 2 062 - 13,6 %	- 9 794 - 12,0 %
Variation en 2000	- 6 919 - 18,7 %	- 2 868 - 13,1 %	- 2 102 - 16,0 %	- 11 889 - 16,5 %
Variation en 2001	+ 337 + 1,10 %	+ 276 + 1,4 %	+ 641 + 5,5 %	+ 1 254 + 2,1 %
Variation en 2002	+ 1 450 + 4,8 %	+ 132 + 0,7 %	+ 658 + 5,7 %	+ 2 240 + 3,6 %
Variation en 2003	+ 2 558 + 8,0 %	+ 583 + 3,0 %	+ 748 + 6,1 %	+ 3 919 + 6,2 %
Variation en 2004	+ 153 + 0,4 %	+ 862 + 4,3 %	- 491 - 3,8 %	+ 512 + 0,8 %
Variation en 2005	- 1 496 - 4,3 %	- 960 - 4,6 %	- 966 - 7,7 %	- 3 422 - 5,3 %

Au 31.12	CALVADOS	MANCHE	ORNE	RÉGION
1984	34 898	21 809	14 467	71 174
1987	36 275	20 561	14 149	70 985
1989	32 916	20 144	12 525	65 585
1990	32 883	19 851	11 957	64 691
1991	36 061	21 902	13 186	71 149
1992	36 155	22 101	12 579	70 835
1993	40 205	24 340	14 293	78 838
1994	40 782	24 830	13 714	79 326
1995	39 902	23 725	13 393	77 020
1996	44 145	26 698	15 550	86 393
1997	44 490	27 242	15 389	87 121
1998	41 114	25 622	15 179	81 915
1999	37 037	21 967	13 117	72 121
2000	30 118	19 099	11 015	60 232
2001	30 455	19 375	11 656	61 486
2002	31 905	19 507	12 314	63 726
2003	34 463	20 090	13 062	67 625
2004	34 403	20 952	12 569	68 137
2005	33 120	19 992	11 603	64 715

Tableau n° 4 : L'évolution de la demande d'emploi (en données brutes, ancienne définition) entre le 31.12.1984 et le 31.12.2005

Source : DRTEFP

Demandes d'emploi et taux de chômage	Demandes d'emploi en fin de mois		Ordre décroissant du taux
	Décembre 2005	Évolution %	
Nord-Pas-de-Calais	206 047	-1,1	1
Languedoc-Roussillon	117 535	-5,0	2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	210 197	-4,9	3
Picardie	86 377	-2,5	4
Haute-Normandie	73 776	-6,7	5
Corse	9 818	-4,8	6
Champagne-Ardenne	55 391	-1,7	7
Lorraine	87 422	-2,3	8
Aquitaine	117 993	-5,2	9
Midi-Pyrénées	95 882	-6,6	10
Ile-de-France	497 740	-9,0	11
Poitou-Charentes	61 284	-3,1	12
Basse-Normandie	53 678	-5,3	13
Alsace	66 534	0,0	14
Franche Comté	39 955	-1,0	15
Centre	87 761	-4,7	16
Rhone-Alpes	191 133	-8,0	17
Bourgogne	52 850	-5,0	18
Auvergne	40 767	-6,3	19
Pays de la Loire	111 900	-3,6	20
Bretagne	98 594	-2,0	21
Limousin	19 134	-4,6	22

**Tableau n° 5 : Les demandes d'emploi et taux de chômage (à fin décembre 2005)  
dans les régions françaises**

Source : DRTEFP

Au plan national, la lecture du tableau n°5 indique clairement un recul généralisé du chômage avec toutefois des variations considérables de région à région. Au sein du Grand-Ouest, la Basse-Normandie est la région qui a connu la plus forte baisse de son chômage mais en termes de taux à fin décembre, elle demeure loin de la Bretagne et des Pays de la Loire dont les niveaux de chômage sont proches de 8 %.

Évolution des demandes d'emploi selon les bassins d'emploi	31.12.2005	ÉLÉMENTS DE STRUCTURES				Taux de chômage au sens du BIT
	Cat. 1 nouvelle définition	% - 25 ans	% + 50 ans	% Femmes	% ancienneté sup. à un an	Décembre 2005
Caen	20 748	24,7	12,8	48,1	31,6	10,1
Lisieux	4 963	21,0	15,6	48,4	32,2	10,0
Vire	1 689	25,8	11,8	52,0	26,8	7,7
Cherbourg	8 418	25,8	12,8	50,8	34,7	10,4
Saint-Lô	2 733	26,8	11,0	51,8	28,0	6,7
Avranches	3 300	24,0	13,7	52,9	25,8	7,1
Coutances	1 691	23,1	14,4	48,8	27,6	7,6
Flers - Condé-sur-Noireau	3 579	26,6	12,2	50,0	26,9	8,0
Alençon - Argentan	3 889	24,7	13,6	44,8	25,6	9,3
L'Aigle - Mortagne	2 530	22,2	15,1	46,2	26,6	8,6
Basse-Normandie	53 678	24,6	13,2	49,0	30,3	9,2

Tableau n° 6 : Évolution et structure des DEFM par bassin d'emploi en décembre 2005

Source : DRTEFP

## A - LA SITUATION DU CHÔMAGE PAR BASSIN D'EMPLOI

De façon chronique trois bassins présentent un taux de chômage nettement supérieur à la moyenne régionale ; il s'agit de Cherbourg (10,4%), de Caen (10,1%) et de Lisieux ((10,0%). Si le bassin doté du taux le plus élevé est situé dans la Manche (Cherbourg), les trois autres bassins de ce département affichent des taux significativement bas et compris entre 6,7% (Saint-Lô) et 7,6% (Coutances). Dans le département de l'Orne, les trois bassins présentent des taux plus homogènes et se situant entre 8,0% (Flers-Condé) et 9,3% (Alençon-Argentan). Enfin, il faut souligner que tous les bassins d'emploi ont vu leur taux de chômage baisser en 2005.

Au plan détaillé, un certain nombre de distorsions inter-bassins peuvent être observées. Ainsi le chômage des jeunes, dans l'absolu élevé en Basse-Normandie, est très présent dans les bassins de Flers-Condé et de Saint-Lô. Le chômage des femmes, plutôt élevé dans les bassins d'Avranches et de Saint-Lô, est en revanche peu développé dans les bassins du Centre et de l'Est de l'Orne. Enfin, le chômage de longue durée est surtout observé dans les bassins dotés des taux de chômage globaux les plus élevés : Caen, Lisieux et Cherbourg.

## B - L'ANALYSE STRUCTURELLE DU CHÔMAGE EN BASSE-NORMANDIE

L'analyse structurelle du chômage en Basse-Normandie est opérée à partir des données rassemblées dans les tableaux 7, 8 et 9.

Le tableau n°7 opère un rappel des évolutions relatives aux paramètres structurels traditionnels qui sont le sexe, l'âge et la durée d'inscription au chômage.

Comme de coutume, la baisse de la demande d'emploi a surtout profité aux hommes (-6,4% contre -4,0% pour les femmes). Le chômage des jeunes a légèrement plus régressé que la demande d'emploi en général. Il convient d'observer que la baisse du chômage des jeunes a également plus profité aux jeunes hommes (-10%) qu'aux jeunes femmes (-2,4%).

Sexe et âge	en décembre 2005	Évolution 2005/2004	% des DEFM
Hommes	27 400	-6,4 %	51,0 %
Femmes	26 278	-4,0 %	49,0 %
Moins de 25 ans	13 200	-6,3 %	24,5 %
50 ans et plus	7 063	-5,4 %	13,2 %
C.L.D. (> 1 an)	16 253	-5,2 %	30,3 %
C.T.L.D. (> 2 ans)	6 586	-4,8 %	12,3 %

Tableau n° 7 : L'évolution des DEFM selon le sexe, l'âge  
et la durée d'inscription au chômage en 2005

Source : DRTEFP

Par ailleurs, la part des jeunes dans le chômage en Basse-Normandie demeure nettement supérieure à celle enregistrée au niveau national (24,6% contre 20,1%). Le chômage de longue durée a baissé de 5,2% et celui de très longue durée (< 2 ans) a diminué de 4,8% sur un an, situation plus favorable qu'au plan national (-1,3%). Mais l'importance du chômage de longue durée reste quasi-identique à celle enregistrée en France.

En matière d'évolution du chômage selon la qualification, l'année 2005 a été caractérisée par une baisse du chômage assez équitablement répartie sauf pour les employés non qualifiés pour lesquels la diminution observée a été très faible (-0,5%). D'une façon générale, les catégories relatives aux employés concentrent la demande d'emploi avec 59% des inscrits au chômage et, de surcroît, ce sont ces types de qualification qui ont connu la plus faible baisse. Il s'agit donc d'une problématique structurelle.

Qualification	Nombre de DEFM	Évolution 2005/2004	% des DEFM
Manœuvres	1 967	-4,7 %	3,7 %
Ouvriers spécialisés	5 201	-7,1 %	9,7 %
Ouvriers qualifiés	7 421	-9,1 %	13,8 %
Employés non qualifiés	12 032	-0,5 %	22,4 %
Employés qualifiés	19 644	-4,4 %	36,6 %
Agents de maîtrise - Techniciens	4 422	-9,9 %	8,2 %
Cadres	2 527	-8,8 %	4,78 %

Tableau n° 8 : L'évolution de la demande d'emploi selon la qualification en décembre 2005

Source : DRTEFP

En ce qui concerne les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, selon le niveau de formation, on observe une diminution des demandeurs d'emploi concernés plutôt forte chez ceux dotés de niveau de formation peu élevé (VI et V bis) et chez ceux à l'inverse titulaires de niveau d'études élevés (3, 2 et 1). Pour les premiers, il faut y voir l'effet des politiques publiques d'emploi dont le regain a certainement concerné une partie de ce public en difficulté et pour les seconds les effets possibles d'une légère reprise économique..

Niveau de formation	Nombre	Part %	Évolution annuelle %
VI	461	3,6	-19,7
V bis	1 379	10,7	-10,0
V	2 881	22,4	-3,1
IV	6 484	50,4	-5,1
III	934	7,3	-7,3
I et II	727	5,7	-12,0
Total*	12 866	100,0	-6,4

\* demandes non ventilées

Tableau n° 9 : Demande d'emploi selon le niveau de formation en décembre 2005

Source : DRTEFP

#### IV - L'OFFRE D'EMPLOI

Le nombre total d'offres d'emplois déposées à l'ANPE en 2005 a augmenté de 3,4% par rapport à 2004 pour s'établir à 63 925. Les fluctuations ont été importantes d'un département à l'autre : +4,7% dans le Calvados, +9,5% dans l'Orne, -2,6% dans la Manche.

Au plan structurel, ce sont les emplois durables qui ont enregistré la plus forte hausse (+12,5%) mais ils ne représentent que 44% du total des offres enregistrées par l'ANPE. Les offres d'emplois occasionnels ont reculé de 14,7% et celles d'emplois temporaires ont légèrement augmenté (1,5%).

#### V - LE CHÔMAGE PARTIEL

Mesure de prévention des licenciements, le chômage partiel est destiné à accompagner la sous-utilisation du potentiel de production des entreprises. C'est également un précieux indicateur mettant en évidence les périodes de baisse d'activité ou de mauvaise conjoncture.

Avec 45 121 journées de travail indemnisées en 2005, le chômage partiel a diminué de 46% par rapport à 2004. Ce niveau de recours est le plus bas constaté depuis 10 ans. Pour mémoire, en 1994, le chômage partiel était neuf fois plus élevé et atteignait en 2001 encore 208 000 journées.

La baisse enregistrée est uniquement le fait des entreprises situées dans le Calvados qui affichent une diminution de 81% faisant passer leur recours de 62 382 journées en 2004 à 4 669 en 2005. En revanche, le recours au chômage partiel a crû dans la Manche de 77% (de 10 121 journées à 17 841 journées) et dans l'Orne de 45% (de 10 756 à 15 561 journées).

Par secteurs d'activité, la baisse a été généralisée incluant donc l'ensemble des secteurs : primaire, secondaire (industrie et construction) et tertiaire (commerce et services). En ce qui concerne l'industrie, seul le secteur de l'industrie des équipements électriques et électroniques a connu une forte augmentation toutefois limitée en volume à 12 983 journées. Comme le tableau n°10 le montre, pratiquement tous les secteurs affichent des niveaux de recours au chômage partiel particulièrement bas.

Si l'on ajoute à ce paramètre, celui des plans sociaux, également en très forte baisse (42 plans en 2005 contre 68 en 2004 et 940 emplois supprimés contre 2 427 en 2004), on ne peut conclure cette évocation du chômage en 2005 en Basse-Normandie que sur une appréciation plutôt favorable.

Activités économiques	2004	2005	Évolution 05/04	
			Nombre	%
PRIMAIRE	427	379	-48	-11
INDUSTRIE dont :	76 791	41 379	-35 412	-46
Habillement, cuir	2 348	4 837	+2 489	X2,1
Équipements du foyer	6 427	1 180	-5 247	-82
Automobile	1 513	3 448	+1 935	X2,3
Équipements mécaniques	7 287	3 257	-4 030	-55
Équipements électr(on)iques	334	12 983	+12 649	X39
Textile	2 429	2 141	-288	-12
Bois et papier	1 235	4 478	+3 243	X3,6
Métallurgie, transformation des Métaux	7 969	4 714	-3 255	-41
Composants électroniques	42 367	56	-42 311	-100
CONSTRUCTION	671	648	-23	-3
COMMERCES	628	333	-295	-47
SERVICES	4 742	2 382	-2 360	-50
ENSEMBLE	83 259	45 121	-38 138	-46

Tableau n° 10 : L'évolution du chômage partiel en 2005 par secteur en Basse-Normandie  
Source : DRTEFP

## VI - L'ACTION DES POUVOIRS PUBLICS CONTRE LE CHÔMAGE

Dès la fin des années 1970, les pouvoirs publics ont mis en œuvre un ensemble de mesures sociales ou de formation pour lutter contre le chômage. Depuis une dizaine d'années, cet ensemble de mesures s'adresse plus particulièrement aux jeunes et aux chômeurs de longue durée. Il s'agit, pour ces deux catégories de demandeurs d'emploi, de se procurer une formation qualifiante et des possibilités d'insertion dans la vie active. Par ailleurs, ces dispositifs, quelle que soit leur efficacité, ont également un objectif de maintien de la cohésion sociale.

Globalement, l'année 2005 a été caractérisée par une augmentation du nombre de bénéficiaires de mesures en faveur de l'emploi. Ainsi, 52 000 personnes ont bénéficié de dispositifs divers et variés, soit 1 600 personnes de plus qu'en 2004 (+3%). Cette amélioration est essentiellement à mettre au crédit des actions déployées en faveur du secteur marchand, qui, toutes ou presque, ont connu une croissance. C'est en particulier le cas des contrats d'initiative emploi (2 509 bénéficiaires en 2005 ; +16%), des aides aux chômeurs créateurs d'entreprise (1 975 bénéficiaires ; +18%), des contrats d'apprentissage (7 300 ; +4%) et surtout des contrats de professionnalisation (2 100 ; +242%)<sup>4</sup>. Le recours aux chèques emploi-service poursuit son développement et représente 4 050 équivalents temps plein (3 671 en 2004).

<sup>4</sup> Dont il faut cependant préciser qu'il remplace d'anciens dispositifs comme les contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation.

En revanche, les emplois aidés dans le secteur non marchand voient leur diminution se poursuivre avec 8 600 bénéficiaires en 2005 (-3,4%). Pour mémoire, ce type de mesures pour l'emploi concernait 10 500 personnes en 2003. Les CES enregistrent un recul de 5,5%, les emplois consolidés de 40%, les emplois jeunes de 47%. Les CAE (Contrats d'Accompagnement de l'Emploi), nouvelle mesure, ont intéressé en 2005 près de 4 000 personnes, tandis que les Contrats d'avenir démarrent (environ 300 bénéficiaires).

Les actions de formation, pour leur part, ont légèrement augmenté en nombre de bénéficiaires (+350 sur un volume total de 11 100 entrées) tandis que les actions en direction de retraits anticipés d'activité ont connu un léger tassement (-100 bénéficiaires par rapport à 5 100 actions au total).

	2005	Variation 2004-2005	
		en nombre	en %
Secteur marchand (contrats)	28 000	+1 650	+6,3%
Secteur non marchand (contrats)	8 600	-300	-3,6%
Restructurations et retraits d'activité	5 100	-100	-2,0%
Actions de formation (entrées en stages)	11 100	+350	+3,3%
<b>TOTAL</b>	<b>52 800</b>	<b>+1 600</b>	<b>+3,1%</b>

**Tableau n° 11 : Récapitulation des politiques en faveur de l'emploi menées en 2005 exprimées en nombre de bénéficiaires**

Source : DRTEFP

## DEUXIÈME PARTIE

### LA SITUATION ÉCONOMIQUE PAR GRANDS SECTEURS

#### I - LES DONNÉES GÉNÉRALES SUR LA SITUATION RÉGIONALE

Un certain nombre de paramètres généraux contribuent à mieux cerner les principales caractéristiques de la situation économique régionale. Il en va ainsi du Produit Intérieur Brut (PIB), des salaires, de l'évolution de l'emploi dans les grands établissements (+50 salariés).

##### A - L'ÉVOLUTION DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Les données les plus récentes fournies par l'INSEE portent sur l'année 2003, année au cours de laquelle le PIB régional s'est élevé à 30,796 milliards d'euros. Avec 2,77 % du PIB des régions métropolitaines hors Ile-de-France et 1,47% du PIB de l'ensemble de l'hexagone, Corse comprise, la Basse-Normandie se situe au 18<sup>ème</sup> rang pour le PIB total en valeur.

En 2003, le PIB par habitant de la Basse-Normandie s'est établi à 21 371 euros. La région se classe ainsi en 17<sup>ème</sup> position au plan national. Il convient de souligner que le PIB moyen par habitant des régions de province s'établit à 22 775 euros.

Le PIB par emploi s'élève à 55 544 euros, en augmentation de 5,31% par rapport à 2002. Le PIB moyen par emploi des régions françaises était en 2003 de 58 634 euros.

##### B - L'ÉVOLUTION DES SALAIRES

En ce qui concerne les indicateurs relatifs aux salaires, les dernières données disponibles datent de 2002.

Les salaires nets moyens annuels restent inférieurs à la moyenne nationale en 2002, avec 18 300 euros contre 21 365 euros pour l'ensemble de la France métropolitaine, dont le niveau est très influencé par les salaires versés en Ile-de-France (24% des salariés de l'hexagone et 27 226 euros par an en moyenne en 2002).

En termes d'évolution, sur cinq années (1997-2002), le salaire net annuel moyen des bas-normands a crû de 9,9% soit un point de moins qu'au niveau national mais de manière comparable voire supérieure aux régions du Grand-Ouest sauf la Bretagne (+11,8%).

Un examen détaillé par catégorie socioprofessionnelle (cf. tableau n°12) montre que les différences observées au détriment de la Basse-Normandie sont surtout dues à la faiblesse du taux d'encadrement, à la place significative occupée par certains secteurs moins rémunérateurs (agro-alimentaire) ainsi qu'à un niveau de qualification globalement moins élevé qu'ailleurs.

Toutefois, catégorie socio-professionnelle par catégorie socio-professionnelle, les salaires distribués en Basse-Normandie sont au niveau de ceux perçus dans le Grand-Ouest quand ils ne sont pas supérieurs comme c'est le cas pour les professions intermédiaires et les ouvriers. Ces dernières observations doivent inciter à relativiser le discours péjoratif habituellement tenu sur le niveau des salaires versés en Basse-Normandie.

	Salaire net moyen annuel en €	Évolution 1997/2002	Cadres et chefs d'entreprise	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
<b>Basse-Normandie</b>	<b>18 300</b>	<b>+9,9 %</b>	<b>37 541</b>	<b>20 841</b>	<b>14 674</b>	<b>15 052</b>
Bretagne	18 822	+11,8 %	37 693	20 869	14 801	14 786
Pays de la Loire	18 856	+10,2 %	38 816	20 735	14 864	14 904
Poitou-Charentes	18 240	+8,6 %	37 713	20 618	14 862	14 683
France métropolitaine	21 365	+10,9 %	42 318	21 648	15 184	15 618

Tableau n° 12 : Les salaires nets et moyens annuels en Basse-Normandie et dans les régions du Grand Ouest, en Province et en France métropolitaine en 2002

Source : INSEE-DADS

### C - L'EMPLOI DANS LES GRANDS ÉTABLISSEMENTS

En ce qui concerne l'évolution de l'emploi dans les grands établissements en 2005 (unités employant plus de 50 salariés), la situation pour la cinquième année consécutive est caractérisée par une érosion des effectifs. Toutefois, le déficit observé en 2005 (-769 emplois soit -0,6%) est nettement moins important que celui qui avait été comptabilisé en 2004 (-1 876 emplois).

Le déficit enregistré en 2005 est uniquement imputable au secteur industriel avec une perte correspondant de 1 131 emplois. Depuis 2001, les établissements industriels de plus de 50 salariés ont vu leurs effectifs diminuer de 9 100 emplois.

En revanche, les secteurs de la construction (+146 emplois), du commerce (+40) et des services (+236) ont présenté des soldes favorables mais de faible importance. Même si les gains observés sont peu importants, ils sont supérieurs à ceux comptabilisés en 2004.

	2002		2003		2004		2005	
	VA	%	VA	%	VA	%	VA	%
Industrie	- 2 961	- 3,9	- 1 328	- 2,0	-1 719	-2,5	-1 131	-1,7
Construction	- 21	- 0,3	- 181	- 2,4	-83	-1,2	+146	+2,0
Commerces	+ 287	+ 1,8	+ 127	+ 0,8	-249	-1,5	+40	+0,2
Services	+ 754	+ 1,7	+ 866	+ 1,9	+186	+0,4	+236	+0,5
Ensemble	- 1 926	-4 ,4	- 521	- 0,4	-1 876	-1,3	-769	-0,6

**Tableau n° 13 : Évolutions de l'emploi dans les grands établissements par secteur d'activité entre 2002 et 2005, dans les établissements du secteur privé occupant 50 salariés et plus**  
Source : DRTEFP

## D - LES REVENUS FISCAUX DES BAS-NORMANDS

Sur la base du revenu brut disponible, il est possible d'opérer des comparaisons entre la situation financière des ménages bas-normands et celle des ménages des autres régions françaises ainsi que de la France des régions. Le revenu brut disponible représente la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages résidents pour la consommation et l'épargne.

Le revenu brut disponible s'établit en Basse-Normandie pour l'année 2003 à 15 550 euros contre 14 588 en 2001 soit une augmentation de 5,9%. Il était en moyenne des régions françaises (hors Ile-de-France) de 15 976 euros, en augmentation de 5,0% par rapport à 2001.

En ce qui concerne les régions du Grand-Ouest, les données sont les suivantes : Bretagne 15 719 euros (+4,0% par rapport à 2001) ; Pays de la Loire 15 740 euros (+4,5%) et Poitou-Charentes 15 761 euros (+5,3%).

## II - L'ÉVOLUTION DES GRANDS SECTEURS ÉCONOMIQUES

### A - L'AGRICULTURE

	Céréales	Blé tendre	Orge	Avoine	Maïs grain	Céréales
<b>Calvados</b>	Surface 2004	78,0	15,8	2,5	6,0	104,5
	Surface 2005	81,0	15,7	2,3	2,8	104,0
	Évolution	3,8%	-0,6%	-8,0%	-53,3%	-0,5%
<b>Manche</b>	Surface 2004	34,7	4,6	0,9	7,0	50,1
	Surface 2005	37,8	5,7	0,8	8,0	55,5
	Évolution	8,9%	23,9%	-3,5%	14,3%	10,7%
<b>Orne</b>	Surface 2004	83,2	13,9	4,9	4,7	111,0
	Surface 2005	84,5	14,5	4,5	5,0	112,8
	Évolution	1,6%	4,3%	-8,2%	6,4%	1,6%
<b>Basse-Normandie</b>	Surface 2004	195,9	34,3	8,3	17,7	265,6
	Surface 2005	203,3	35,9	7,6	15,8	272,2
	Évolution	3,8%	4,7%	-7,6%	-10,7%	2,5%

en milliers d'ha

	Oléoprotéagineux	Colza	Pois	Total Oléoprotéagineux
<b>Calvados</b>	Surface 2004	10,4	14,3	25,5
	Surface 2005	13,5	11,8	26,9
	Évolution	29,8%	-17,2%	5,5%
<b>Manche</b>	Surface 2004	1,4	0,4	2,0
	Surface 2005	1,6	0,5	2,3
	Évolution	17,1%	17,5%	13,2%
<b>Orne</b>	Surface 2004	15,4	5,9	23,1
	Surface 2005	17,9	5,0	24,5
	Évolution	16,2%	-15,3%	6,1%
<b>Basse-Normandie</b>	Surface 2004	27,2	20,6	50,6
	Surface 2005	33,0	17,3	53,7
	Évolution	21,5%	-16,0%	6,1%

en milliers d'ha

**Tableau n° 14 : Les emblavements en céréales et oléoprotéagineux en 2005 et évolution 2004/2005 en Basse-Normandie**

Source : Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt de Basse-Normandie

	Calvados	Manche	Orne	Basse-Normandie
Jachère agronomique en 2004	11,6	7,0	11,9	30,5
Jachère agronomique en 2005	13,0	10,1	15,3	38,4
Évolution 2005/2004	12,1%	44,3%	29,0%	26,1%
Colza industriel 2004	2,2	0,7	2,4	5,3
Colza industriel 2005	5,2	1,6	5,4	12,2
Évolution 2005/2004	136,4%	134,3%	125,0%	130,9%

**Tableau n° 15 : La jachère et la jachère industrielle en Basse-Normandie en 2005**

Source : Agreste SAA 2004 - SAP 2005

D'une manière générale, l'année 2005 a été caractérisée par une évolution contrastée des productions végétales (à la baisse) et des productions animales (à la hausse), et au sein des consommations intermédiaires par une baisse des aliments du bétail compensant la hausse du prix de l'énergie.

En ce qui concerne les céréales, les surfaces emblavées en blé ont crû d'environ 4% pour le blé et l'orge mais les rendements ont diminué de près de 10%, les prix du blé de 4% et les primes afférentes également.

Les surfaces consacrées à l'avoine et au maïs ont baissé de plus de 2 000 hectares.

Les oléoprotagineux ont été marqués par une importante augmentation des surfaces emblavées en colza (+21,5%) tandis que les pois étaient caractérisés par une diminution de 16% des surfaces.

Les surfaces en jachères ont atteint 30 500 hectares en 2005 et les surfaces consacrées au colza industriel sont passées de 5 300 hectares à 12 200 hectares.

En ce qui concerne les productions animales, si les volumes ont été orientés à la baisse, les prix quant à eux ont connu une forte augmentation : +11% pour la viande de taurillon, +9% pour les vaches de réforme et +8% pour les bœufs et les génisses de boucherie. Par ailleurs, on constate une baisse globale du cheptel : -2% pour les bœufs, -3,1% pour les vaches laitières mais cependant +0,9% pour les vaches allaitantes.

Les résultats économiques de l'agriculture bas-normande pour 2005 sont à la hausse comme en atteste le tableau n°17.

Nature des productions 2005	Basse-Normandie Valeur 2005 (en millions d'euros)	Indice de valeur 05/04
Céréales	263,4	95
Plantes industrielles	91,4	108
Plantes fourragères	270,1	96
Produits maraîchers et horticoles	83,9	108
Pommes de terre	4,6	99
Fruits	14,8	98
<b>Total PRODUITS VÉGÉTAUX</b>	<b>728,2</b>	<b>98,3</b>
Lait	878,3	101
Gros bovins	548,4	108
Animaux d'élevage	0,0	0
Veaux de boucherie	74,0	93
Porcins	118,8	102
Autres animaux	138,8	102
Œufs	13,2	97
Autres produits animaux	9,3	100
<b>Total PRODUITS ANIMAUX</b>	<b>1 780,8</b>	<b>102,7</b>
<b>Total ACTIVITÉS DE SERVICES</b>	<b>180,5</b>	<b>101,3</b>
<b>Total PRODUITS AGRICOLES HTVA</b>	<b>2 689,5</b>	<b>101,4</b>

Tableau n° 16 : Comptes de l'agriculture bas-normande en 2005

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

2005	Basse-Normandie (en millions d'euros)	Indice 05/04
Valeur ajoutée brute	1 218,9	103,3
Revenu net d'entreprise en valeur courante	442,4	106,1
Revenu net d'entreprise par UTAF en valeur constante	14 964	108,8

Tableau n° 17 : Indicateurs de revenu de l'activité agricole en Basse-Normandie pour 2005

Source : Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie

**B - LES ACTIVITÉS MARITIMES**

Comme 2004, l'année 2005 a été caractérisée pour le port de Cherbourg par une évolution des trafics globalement défavorable. Tous les paramètres d'appréciation de l'activité du port de commerce du Nord-Cotentin sont à la baisse. Non seulement il s'agit d'une baisse affectant le court terme mais également le long terme comme le montre le tableau suivant :

Année	Passagers ferries	Véhicules de tourisme	Véhicules utilitaires	Fret total (tonnes)	Fret hors ferries
1996	1 536 791	375 227	154 278	4 521 564	77 828
2004	1 296 639	346 588	113 941	3 896 337	600 178
2005	806 665	209 577	103 083	3 145 935	264 825

**Tableau n° 18 : Évolution des trafics du port de Cherbourg de 1996 à 2005**

*Source : CCI du Nord-Cotentin*

On observe un véritable effondrement des trafics entre 2004 et 2005. La responsabilité essentielle en incombe au départ de P & O. En revanche, le trafic passagers vers l'Irlande est resté sensiblement le même et l'arrivée de la nouvelle compagnie Celtic Link est prometteuse. Concernant l'activité croisière, Cherbourg affiche, en 2005, 19 escales pour un nombre total de passagers accueillis de 29 904.

Pour compléter cette relation de l'activité du port de Cherbourg, il convient de rappeler que le trafic transmanche connaît depuis quelques années un certain ralentissement, en particulier du fait de la montée en puissance de l'offre de transport (maritime et aérien) low-cost qui constitue désormais un mode de transport habituel nonobstant les conditions moins favorables d'accueil et de services faites aux passagers.

Il faut enfin préciser que le capital de la Senamanche (société d'économie mixte portée par le Conseil Général de la Manche et le Conseil Régional) a été augmenté pour contribuer à la construction d'un nouveau navire en remplacement du Coutances et aussi aider à développer une activité de fret transmanche de qualité au départ de Cherbourg.

Le port de Caen offre un bilan plus favorable. Avec un trafic total de 3,582 millions de tonnes, en hausse de 5,23% par rapport à 2004, le port de Caen-Ouistreham se classe au 4<sup>ème</sup> rang des ports d'intérêt national. Il dépasse désormais Cherbourg.

Au plan détaillé, le port amont, malgré le dynamisme du marché des bois exotiques (+16,2%) et la stabilité du trafic cérééalier, est en repli de 5,4% par rapport à 2004. Cette baisse est compensée par une progression du trafic fret au terminal aval de Ouistreham avec 110 927 camions (+9,3%). Le trafic passagers enregistre

en revanche une diminution de 7,8% par rapport à l'an passé avec 976 065 passagers.

Toutefois, il faut souligner que 2004 avait été une année à bien des égards exceptionnelle avec le 60<sup>ème</sup> anniversaire du Débarquement et la mise en place par P.O. d'un navire rapide. Depuis le retrait de cette dernière compagnie, Brittany Ferries a placé avec succès un Navire Grande Vitesse (NGV), le Normandie Express, pour une traversée en 3h45 en fin de semaine sur la ligne Ouistreham-Portsmouth, soit un gain de temps de 2 heures.

	CHERBOURG		CAEN		CHERBOURG + CAEN	
	Nombre de passagers	Base 100 (en 1986)	Nombre de passagers	Base 100 (en 1986)	Nombre de passagers	Base 100 (en 1986)
1986	1 095 026	100	260 926	100	1 355 952	100
1992	1 783 863	163	1 188 694	456	2 972 557	219
1996	1 546 135	141	853 643	327	2 399 778	177
1999	1 478 383	135	965 814	370	2 444 197	180
2000	1 380 194	126	906 794	348	2 286 988	169
2001	1 562 000	143	889 668	341	2 451 668	181
2002	1 608 370	147	895 522	343	2 503 892	185
2003	1 464 190	136	939 871	351	2 404 061	178
2004	1 296 639	134	1 057 105	405	2 353 744	172
2005	806 665	74	976 065	372	1 782 730	132

Tableau n° 19 : Les trafics passagers des ports de Caen et Cherbourg de 1986 à 2005

Source : *Chambres de Commerce et d'Industrie*

Le port de Granville a connu une nouvelle mais légère baisse de son trafic fret à 197 328 tonnes (-5,0%). Le trafic passagers s'élève à 183 787 passagers à raison de 44 089 entre Granville et Jersey, de 139 352 entre Granville et Chausey et 346 entre Granville et Guernesey. Il est en hausse de 3,5% par rapport à 2004.

Le port de Honfleur, pour sa partie relevant du port autonome de Rouen, affiche un trafic total de 470 233 tonnes soit 245 982 tonnes pour les quais en Seine, 128 756 tonnes pour l'activité BTT et 95 495 tonnes pour les granulats.

En ce qui concerne la pêche, faute de chiffres globaux, une double approche est nécessaire, l'une concernant les quatre ports dotés de criées, l'autre sur la base d'informations issues du Centre national de traitement des statistiques (CNTS) mais offrant une moindre fiabilité.

Le total des tonnages débarqués dans les quatre ports bas-normands est pratiquement stable à 35 000 tonnes (-0,8%). La valeur a légèrement crû (+1,3%) de même que le prix moyen qui s'établit à 2,02 euros/kg contre 1,98 en 2004.

Indiscutablement, l'abondance de coquilles Saint-Jacques a été ressentie positivement en termes de tonnage dans les deux ports spécialisés dans cette pêche, à savoir Port en Bessin et Grandcamp. Toutefois, la contrepartie de cette ressource particulièrement disponible fut des prix à la baisse.

En 2006 (février), l'Organisation de Producteurs a même dû faire face à la concurrence des ventes directes et à l'inflation des reports (900 tonnes), faisant baisser par la même le prix de retrait de 2,35 à 2,10 euros/kg.

	TONNAGE		VALEUR (en millions d'euros)		Prix moyen en euros
	2005	Évolution 2004/205	2005	Évolution 2004/205	
Granville	14 922	-0,9 %	21,4	-6,8 %	1,41
Cherbourg	9 100	-8,0 %	22,5	+3,0 %	2,34
Port en Bessin	8 534	+1,0 %	20,0	+4,0 %	2,35
Grandcamp	2 458	+14,7 %	6,9	+9,3 %	2,78
Total	35 014	-0,8 %	70,8	+1,3 %	2,02

**Tableau n° 20 : Production des ports de pêche bas-normands dotés d'une criée en 2005 (tonnage, valeur et prix moyen)**

Source : DRAM

Le port de Cherbourg a dû faire face, comme Port en Bessin, à une baisse des apports de seiche et d'encornet.

À Granville, le bulot demeure la principale espèce capturée avec 5 635 tonnes soit plus du tiers de l'activité de la halle à marée (à laquelle il convient d'ajouter 922 tonnes de ventes directes). Granville est la première criée de Normandie, la quatrième en France. Ces chiffres auraient pu être supérieurs si une quinzaine de bateaux n'étaient pas partis pêcher la coquille en Manche Est en vendant à Grandcamp et Port en Bessin. Enfin, Granville est le premier port coquillier au niveau national.

Les autres ports, dont les apports sont statistiquement aléatoires, ont connu des fortunes diverses. Honfleur afficherait un tonnage de 1 000 tonnes (2/3 en coquilles Saint-Jacques) avec de faibles apports de soles (71 tonnes). Trouville connaîtrait un regain de production avec 2 300 tonnes (2 000 en 2004), avec 1 080 tonnes de maquereaux (malgré la fermeture estivale), 980 tonnes de coquilles, et 81 tonnes de soles. 1 220 tonnes ont été "comptabilisées" à Ouistreham dont 530 de coquilles, 180 de maquereaux et 70 tonnes de soles.

À Courseulles, la débarque aurait été de 800 tonnes dont presque 500 de coquilles Saint-Jacques. Le projet de ramassage de la production pour vente dans la halle à marée de Port en Bessin semble rencontrer des difficultés.

Concernant l'Est-Cotentin, peu de données sont disponibles. Toutefois, il faut souligner l'ouverture du Centre de débarque de Barfleur essentiellement dédié à la moule de pêche. 1 115 tonnes ont ainsi été enregistrées (dont 600 de moules). La réouverture des gisements de moules a rencontré des difficultés d'ordre commercial pour réinvestir des marchés qui s'approvisionnent désormais grâce à la mytiliculture et à l'importation.

Enfin, la hausse du prix du gas-oil a créé de réelles difficultés dans la gestion et la rentabilité de la plupart des unités de pêche.

En ce qui concerne la conchyliculture, l'année 2005 s'est achevée sur une production globalement stable, de l'ordre de 27 000 tonnes pour l'ostréiculture et de 17 500 pour la mytiliculture pour un volume d'affaires d'environ 110 millions d'euros, en légère augmentation.

Au plan de la commercialisation des huîtres, une légère tendance à la diminution de la part des Grandes et Moyennes Surfaces est observée mais reste toujours à confirmer. En effet, les professionnels ostréiculteurs s'orientent de plus en plus vers une meilleure valorisation et une meilleure profitabilité, en particulier par la recherche de micro-marchés. Le prix au kg s'établirait à environ 2,10 euros.

Au plan sanitaire, les mortalités ont connu une moindre ampleur qu'en 2004.

La commercialisation dans le secteur mytilicole est caractérisée par des prix en baisse (1,35 euro/kg en fin de saison) et par une taille marchande de plus en plus faible.

Globalement, les deux productions conchylicoles sont marquées par des problèmes de croissance imputable à un appauvrissement avéré du milieu mais également à des pratiques d'exploitation préjudiciables en raison d'une relative surdensité que la profession condamne et combat.

## C - LE TRAFIC AÉROPORTUAIRE

Si Cherbourg-Maupertus et surtout Deauville-Saint-Gatien ont vu leurs trafics respectifs (en passagers commerciaux) croître, respectivement de 11,5% et de 19,1%, l'aéroport de Caen-Carpiquet affiche un niveau d'activité en léger retrait de 1,7%.

	1997	2002	2003	2004	2005
<b>Cherbourg-Maupertus</b>	35 135	8 747	10 163	11 000	12 260
<b>Caen-Carpiquet</b>	56 627	134 717	100 020	102 068	100 300
<b>Deauville-Saint-Gatien</b>	22 232	19 540	23 548	25 270	42 012

Tableau n° 21 : L'activité des aéroports de Basse-Normandie en 2005

Source : DGAC

Il faut souligner qu'en 2005 les aéroports normands ont fait l'objet d'une étude prospective à la demande notamment des Conseils Régionaux de Haute et de Basse-Normandie. Cette étude a développé six scénarii :

- statu quo,
- statu quo avec coordination,
- doublet Caen-Le Havre,
- doublet Deauville-Rouen,
- doublet Caen-Rouen,
- un aéroport unique à Deauville.

## D - LES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

### 1°/ L'ÉVOLUTION GLOBALE DU SECTEUR INDUSTRIEL

Selon l'enquête menée annuellement par la Banque de France<sup>5</sup>, l'industrie régionale a conforté en 2005 les résultats globalement positifs déjà observés depuis 2003. La plupart des paramètres usuels d'appréciation de la situation économique (chiffre d'affaires, exportations, investissements) sont positifs. Seul l'emploi poursuit sa tendance au repli avec une baisse de 0,9%, certes moins importante qu'en 2004 (-1,9%). Pratiquement tous les secteurs (à l'exception de l'agro-alimentaire) sont affectés par cette évolution négative.

En ce qui concerne les paramètres économiques caractérisés par une progression, il faut souligner que le chiffre d'affaires a crû de 2,7%, les exportations de 2,4% et les investissements de 9,1%.

De façon détaillée, le chiffre d'affaires a surtout augmenté dans l'industrie agro-alimentaire (+7,6%) et les biens d'équipements (+7,1%). En revanche, il s'est replié de 1,9% dans le secteur automobile et de 0,4% dans l'industrie des biens intermédiaires.

Les exportations ont surtout connu une embellie dans le domaine des biens d'équipement (+9,6%). Il convient de préciser que ce sont les entreprises de moins de 50 personnes qui se sont montrées en la matière les plus dynamiques.

<sup>5</sup> Tendances régionales - Basse-Normandie - "Les entreprises en 2004 - Perspectives 2005".

Évolutions en %	Chiffre d'affaires	Exportations	Effectifs	Investissements totaux
<b>Industrie</b>	+2,7 %	+2,4 %	-0,9 %	+9,1 %
Industries agricoles et alimentaires	+0,9 %	+2,0 %	+1,9 %	+11,8 %
Biens de consommation	+2,5 %	+2,9 %	-1,7 %	-7,6 %
Industrie automobile	-1,9 %	+2,9 %	-3,5 %	-21,5 %
Biens d'équipement	+7,1 %	+9,6 %	-2,1 %	-2,9 %
Biens intermédiaires	-0,4 %	+0,6 %	-07 %	+20,8 %

**Tableau n° 22 : Évolution du chiffre d'affaires, des exportations, des effectifs, des investissements et de la rentabilité brute par grand secteur d'activité industrielle en 2005**

Source : Banque de France

Après le rebond enregistré en 2004 (+15%), les investissements ont poursuivi globalement leur croissance (+9,1%) mais de façon très différente d'un secteur à l'autre avec notamment une réduction considérable de ceux-ci dans l'automobile. Toutefois, pour ce dernier secteur, une reprise des investissements particulièrement importante est attendue pour 2006.

Enfin, les entreprises ont dans leur ensemble maintenu leur rentabilité en dépit de l'envolée des cours des matières premières. Les programmes de réduction des coûts, les contractions des effectifs et les efforts en terme de productivité ont permis dans la plupart des cas de préserver les marges.

## 2°/ LES GRANDES UNITÉS INDUSTRIELLES

L'évolution de l'emploi dans les entreprises industrielles de plus de 500 salariés en 2005 est comparable à celle observée en 2004, c'est-à-dire à la baisse : -569 emplois soit -2,1%. Toutefois, les évolutions enregistrées, établissement par établissement, sont plutôt caractérisées par des fluctuations de faible amplitude à l'exception relative de Citroën et de RVI (respectivement -6,0% et -7,9%), influencés par la conjoncture affectant les constructeurs d'automobiles et de poids lourds ; à l'inverse, ACOME (+5,6%), Magneti-Marelli (+4,8%) et les Maîtres Laitiers du Cotentin (+4,1%) ont connu des accroissements de leurs effectifs.

Bien entendu, l'interprétation de l'évolution des effectifs des grandes entreprises industrielles régionales doit être opérée en intégrant certains paramètres comme le recours à l'intérim, en légère augmentation en 2005, de même que l'externalisation d'un nombre croissant de fonctions (sécurité, transports, entretien...).

	Nombre	Effectif au		Variation	
		01.01.2005	01.01.2006	en nombre	en %
+ 1 000 salariés	11	20 735	20 136	-599	-2,9
500 à 999 salariés	8	6 291	6 321	+30	+0,5
Total	19	27 026	26 457	-569	-2,1

**Tableau n° 23 : L'évolution de l'emploi dans les entreprises industrielles de +500 salariés (hors intérim) en Basse-Normandie au 1<sup>er</sup> janvier 2006**

Source : CESR d'après données DRTEFP

	Effectifs		Variation	
	01.01.2005	01.01.2006	en nombre	en %
Sidérurgie - transformation des métaux - COGEMA	3 404	3 376	-28	-0,8
Construction automobile				
- Renault Trucks	3 176	2 925	-251	-7,9
- PSA	2 780	2 613	-167	-6,0
- Faurécia (2 établissements)	2 169	2 087	-82	-3,8
- Magneti-Marelli (3 établissements)	1 085	1 138	+53	+4,9
- Bosch	1 264	1 254	-12	-0,9
- Lebranchu (Sofédit)	1 005	1 003	-2	-0,2
Construction navale				
- DCN	2 518	2 508	-10	-0,4
Construction électrique	1 164	1 118	-46	-4,0
Industrie du lait				
- Besnier	1 010	968	-42	-4,2
- CLE	1 160	1 146	-14	-1,2
Total	20 735	20 136	-599	-2,9

**Tableau n° 24 : Évolution de l'emploi dans les entreprises industrielles de 1 000 salariés et plus (hors intérim) au 1<sup>er</sup> janvier 2006**

Source : CESR d'après données DRTEFP

## E - L'ARTISANAT

Les données globales relatives à l'artisanat ne portent, pour des raisons de collecte et de construction statistiques, que sur l'année 2004. De ce fait, la présentation de ce secteur d'activité présente un décalage par rapport à la description et à l'appréciation de l'état de l'économie régionale décrit dans ce document sur la base de données 2005.

Au cours de l'année 2004, le secteur de l'artisanat a poursuivi son développement. Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, ce secteur comptait 20 951 entreprises soit 58 structures supplémentaires (+0,3%). Cette consolidation positive du nombre d'entreprises est corroborée par une croissance notable du nombre d'actifs, tous statuts confondus comme le montre le tableau n° 24.

	2003	2004	Évolution 2003/2004
Chefs d'entreprise	21 731	22 038	+1,4 %
Auxiliaires familiaux	9 560	9 596	+0,4 %
Salariés	52 6253	53 261	+1,2 %
Apprentis	5 568	5 584	+0,3 %
TOTAL	89 512	90 479	+1,1 %

Tableau n° 25 : Les effectifs salariés et non salariés de l'artisanat en 2004  
Source : CRM-INSEE

Il s'agit en l'occurrence d'un excellent résultat global puisque ni le nombre d'entreprises, ni le nombre d'actifs et surtout de salariés ne baissent. En revanche, on observe un tassement du nombre d'entreprises employeuses : elles sont désormais 12 525, en légère diminution de 0,4%. Mais cette évolution s'accompagne d'une augmentation du nombre moyen de salariés par entreprise soit de 4,2 à 4,3.

Au plan départemental, la croissance observée est générale : +0,9% dans le Calvados en termes d'actifs, +1,4% dans la Manche et 0,4% dans l'Orne.

Enfin, la croissance n'est pas présente dans tous les secteurs et il apparaît qu'elle repose surtout sur le bâtiment (+730 actifs) et les services (+100). En revanche, l'alimentation (-100), le travail des métaux (-70), le bois-ameublement (-140) affichent des bilans légèrement négatifs.

## F - LE BÂTIMENT

Comme les années précédentes, le secteur du bâtiment a maintenu et même amélioré son niveau d'activité. Toutefois, la répartition semestrielle n'a pas été égale. Le premier semestre 2005 s'est traduit par une hausse de 6,9% tandis que le second était caractérisé par une croissance de 1,8%.

C'est la construction neuve, comme l'année précédente, qui a été l'élément moteur de l'activité du secteur de la construction en Basse-Normandie en 2005 et ce surtout dans le logement neuf du fait de la bonne tenue de la maison individuelle mais aussi de l'orientation toujours favorable du secteur collectif.

	2004	2005	ÉVOLUTION
	(estimations)	(estimations)	2005/2004
Logements neufs	520	585	+12,5 %
Bâtiments neufs	366	361	-1,4 %
<b>TOTAL NEUF</b>	<b>886</b>	<b>946</b>	<b>+6,8 %</b>
Entretien logements	699	712	+1,9 %
Entretien bâtiments	379	391	+3,1 %
<b>TOTAL ENTRETIEN</b>	<b>1 078</b>	<b>1 103</b>	<b>+2,3 %</b>
<b>PRODUCTION TOTALE</b>	<b>1 963</b>	<b>2 048</b>	<b>+4,3 %</b>

**Tableau n° 26 : La production du secteur Bâtiment en Basse-Normandie en (M€) en 2005**

Source : C.R.I.E.C. - Basse-Normandie

En revanche, la construction neuve des bâtiments non résidentiels présente un bilan légèrement négatif. Contrairement à l'année précédente, le secteur de l'entretien a bénéficié d'une tendance favorable.

Ainsi, le bilan de l'année 2005 est comparable en terme d'accroissement du montant des travaux effectué à celui opéré en 2004.

## G - LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2005

En 2005, le montant des exportations bas-normandes s'est élevé à 3,178 milliards d'euros, en baisse notable de 5,3% par rapport à 2004. C'est la cinquième année consécutive de baisse. Non seulement cette tendance durable à la diminution des exportations régionales est préoccupante mais encore elle va à contresens de l'évolution observée au niveau national qui, elle, est caractérisée par une croissance de 5,7%.

Cette baisse est notamment imputable aux activités agro-alimentaires (-111 millions d'euros pour un montant total de 765 millions d'euros) mais également à l'industrie automobile (-41 millions d'euros pour un montant de 697 millions d'euros), aux biens d'équipement (-18 millions d'euros pour un montant de 707 millions d'euros) et aux biens intermédiaires (-31 millions d'euros pour un montant de 723 millions d'euros).

Seuls les biens de consommations courants échappent à cette morosité avec un résultat en hausse de 23 millions d'euros à 270 millions d'euros.

En ce qui concerne les importations, une augmentation de celles-ci est enregistrée. Elles s'élèvent en 2005 à 4,063 milliards d'euros contre 3,735 en 2004 (+8,8%). Cette hausse affecte toutes les activités sauf les biens d'équipements. Par comparaison, les exportations au plan national sont, elles aussi, en forte croissance avec un résultat de +11,2% d'une année sur l'autre.

La résultante de ces évolutions constatées au niveau régional est un plus que doublement du solde commercial négatif avec un résultat négatif de 885 millions d'euros contre 380 en 2004.

## H - LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Après deux années exceptionnelles, la fréquentation touristique a marqué le pas. Le nombre de nuitées enregistrées dans les hôtels et les campings bas-normands a reculé de 6,6% entre mai et septembre par rapport à 2004.

Cette inflexion à la baisse est imputable à la clientèle étrangère, ce qui était prévisible compte tenu de l'attrait qu'avait exercé la commémoration du soixantième anniversaire du Débarquement sur les clientèles occidentales. Cependant, la diminution de fréquentation concernant les britanniques est, de par son ampleur (recul d'un tiers), préoccupante.

Ainsi, avec un peu plus de cinq millions de nuitées enregistrées dans les hôtels et campings, la Basse-Normandie cède sa place de 10<sup>ème</sup> région sur le plan touristique à la Corse et occupe désormais le 11<sup>ème</sup> rang.

De façon détaillée, avec une chute de 5,5%, la fréquentation hôtelière a connu la plus forte baisse observée en France en 2005, et ce d'autant que les établissements de l'hexagone ont connu une hausse de 3,6% de leur clientèle.

Seule la clientèle allemande s'est maintenue, de même que la clientèle française (+3,5%).

L'activité des campings a diminué de 8% alors qu'en France, une augmentation de 3,3% a été remarquée. La baisse de fréquentation est imputable tant aux clientèles étrangères que nationales.

## I - LA CRÉATION D'ENTREPRISES

L'année 2005, contrairement aux deux années précédentes, a été caractérisée par une légère décroissance de la création d'entreprises (-0,5%). Cette évolution négative est légèrement moins accentuée que celle observée au niveau national (-1,0%).

Cependant, alors qu'au niveau national, les créations pures sont stables, elles ont augmenté en Basse-Normandie de 4%. Elles représentent désormais 61% de l'ensemble des créations contre 58% en 2004. En revanche, les réactivations (-9,0%) et les reprises (-4,6%) voient leur importance décroître.

2005	Créations pures	Réactivations	Reprises	Total	Évolution annuelle
Basse-Normandie	3 388	1 017	1 151	5 556	-0,5 %
Calvados	1 740	526	516	2 832	-2,6 %
Manche	938	306	403	1 647	-2,2 %
Orne	660	185	232	1 077	+7,2 %

Tableau n° 27 : La création d'entreprises en Basse-Normandie en 2005

Source : APCE

**J -LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**

La consommation d'énergie constitue un paramètre intéressant d'appréciation de l'activité économique régionale et de son évolution.

En ce qui concerne la consommation d'énergie haute et moyenne tension, l'année 2004 a été marquée par une hausse de 1,1% à mettre au crédit de l'augmentation notable de la consommation du secteur tertiaire-télécom-transport (+3,7%) tandis que le secteur tertiaire voyait la sienne déclinant de 0,4%.

Sur le réseau basse tension, la croissance est continue et s'établit à +5,1% avec une hausse notable imputable aux usages domestiques (+5,3%).

Sur l'ensemble des réseaux, la croissance observée a donc été de +3,1%, à comparer avec celle comptabilisée au plan national qui n'a été que de 2,4%.

	Consommations finales			Croissance annuelle
	2001	2003	2004	
Total réseau haute et moyenne tension	4 389	4 342	4 388	+1,1 %
dont :				
- énergie, industrie, agriculture	2 838	2 800	2 789	-0,4 %
- tertiaire, télécom, transport	1 551	1 542	1 599	+3,7 %
Total réseau basse tension	4 482	4 595	4 828	+ 5,1 %
dont :				
- tertiaire et divers	768	790	823	+4,2 %
- usages domestiques	3 714	3 805	4 005	+5,3 %
Total ensemble des réseaux	8 871	8 937	9 216	+3,1 %

**Tableau n° 28 : La consommation d'énergie électrique en Basse-Normandie en 2004 et son évolution (en MgW)**

Source : RTE - SECUP - DMR

## TROISIÈME PARTIE

### PROBLÈMES ET ÉVÈNEMENTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DE LA BASSE-NORMANDIE EN 2005

#### I - QUATRE PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ RETENUS EN BASSE-NORMANDIE

Lancé en 2004, l'appel à projets sur les pôles de compétitivité a abouti courant 2005 (et début 2006) à la sélection de quatre initiatives auxquelles la Basse-Normandie est partie prenante à part entière ou en tant que région associée. Pour mémoire, les pôles de compétitivité constituent des structures rassemblant entreprises, centres de recherche et centres de formation afin de mobiliser idées et énergies pour faire émerger des projets innovants. Entre 1,5 et 1,7 milliard d'euros devraient être alloués entre 2006 et 2008 à cette action selon la répartition suivante :

- 800 millions d'euros par l'Agence Nationale de la Recherche (dépendante du Ministère de l'économie et des finances), l'Agence pour l'Innovation Industrielle et OSEO-ANVAR ;
- 400 millions d'euros de crédits d'intervention de l'État ;
- 300 millions d'euros d'exonérations fiscales et de charges sociales.

600 millions d'euros de financements ont déjà été demandés pour 2006. Par souci de simplification, il a récemment été décidé de créer pour gérer ces crédits et les dossiers afférents un guichet unique, en l'occurrence la Direction Générale des Entreprises au sein du Ministère de l'Économie et des Finances.

67 pôles ont été retenus au niveau national suivant une distinction d'importance, les pôles mondiaux (soit 6 mondiaux et 10 à vocation mondiale) recevant 80% des financements. Les autres pôles, une cinquantaine, sont de niveau national.

Ainsi, quatre pôles ont été retenus pour la Basse-Normandie :

**\* Le pôle Transaction Électroniques Sécurisées (TES) ;** le but de ce pôle est de favoriser le développement des techniques matérielles et logicielles permettant de sécuriser les échanges d'information entre utilisateurs et systèmes, qu'ils concernent les individus, les entreprises ou les administrations. Ce pôle s'appuie sur un ensemble d'entreprises, de centres de recherche et de structures de formation densément répartis en Basse-Normandie.

\* **Le pôle Movéo** ; né de Normandie Motor Valley et de Vestapolis, c'est un pôle de compétitivité à vocation mondiale regroupant les acteurs de trois régions, la Haute et la Basse-Normandie et l'Île-de-France. Il concerne la sécurité des transports et la protection de l'environnement dans le domaine automobile (moteurs propres).

\* **Le pôle Polymères Technologies Labellisées** regroupe les acteurs issus de quatre régions : Haute et Basse-Normandie, Centre et Pays de la Loire. Il a trait aux nouvelles plasturgies, totalement compatibles avec l'environnement et répond à trois axes de développement : l'éco-conception, la mise au point et l'utilisation de polymères et de composites d'origine biologique, et le développement de plastiques à hautes propriétés.

Il s'oriente autour de quatre marchés : les systèmes embarqués pour engins de transport, l'emballage, les infrastructures, le génie civil et le bâtiment, et les marchés à forte valeur ajoutée.

\* **Le pôle filière équestre**, spécifique à la Basse-Normandie a pour but de fédérer l'action des élevages privés et publics (haras nationaux) et des laboratoires scientifiques de Dozulé (CIRALE et AFSSA) spécialisés dans la recherche en pathologie des équidés.

Enfin, il faut mentionner l'existence à venir de pôles d'excellence rurale pour lesquels près de 300 projets sont attendus pour 2006 pour un montant de crédits d'environ 150 millions d'euros.

## II - L'ÉMERGENCE DE PÔLES PRIVÉS DE RECHERCHE/DÉVELOPPEMENT

Les années 2004 et 2005 ont été marquées par l'annonce et la mise en œuvre de pôles et de recherche/développement dans le secteur industriel privé. Leurs importances sont diverses mais ils constituent pour la Basse-Normandie l'amorce d'un mouvement de développement de la recherche de nature à conforter l'implantation et l'expansion de certains secteurs.

Le plus emblématique et le plus important d'entre eux concerne le centre de recherche et de développement de Philips, autrement qualifié de campus technologique spécialisé dans l'intégration des composants passifs sur les circuits intégrés. L'investissement nécessaire à cette structure est estimée à 200 millions d'euros.

De même, le groupe Faurécia a officialisé son projet de campus industriel à Caligny près de Flers. Il s'agit à la fois d'un centre de recherche/développement sur les mécanismes des sièges, la mécatronique et la technologie des matériaux, également complété par une école d'ingénieurs et de techniciens supérieurs (par apprentissage notamment). Dans un premier temps, l'investissement consacré à ce projet sera d'environ 11 millions d'euros.

Enfin, tant à Vire qu'à Argentan, vont se développer des centres de recherche et de développement dépendant respectivement de Filtrauto et de Magneti-Marelli ; ces structures doivent permettre aux établissements concernés de consolider et même de développer leur activité.

## QUATRIÈME PARTIE

LES INTERVENTIONS DES POUVOIRS PUBLICS  
EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

## I - LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES

## A - L'ANVAR

Le tableau n°28 synthétise les aides accordées par l'ANVAR en 2005 d'un montant total proche de 5 millions d'euros.

Types interventions	2005		Calvados		Manche		Orne	
			Nbr	Montant	Nbr	Montant	Nbr	Montant
<b>Aides au développement</b>	<b>21</b>	<b>2 607 000</b>	<b>11</b>	<b>1 273 000</b>	<b>6</b>	<b>514 000</b>	<b>3</b>	<b>570 000</b>
dont : Euréka	1	250 000	1	250 000	0		0	
<b>Aides faisabilité</b>	<b>8</b>	<b>269 500</b>						
dont : aide transfert	1	50 000	1	50 000	1	20 000	0	
Création	5	177 000	5	177 000	0		0	
Euréka	1	22 500	1	22 500	0		0	
<b>Aide au recrutement</b>	<b>12</b>	<b>200 000</b>	<b>7</b>	<b>108 000</b>	<b>3</b>	<b>55 000</b>	<b>2</b>	<b>37 000</b>
<b>Autres procédures</b>	<b>12</b>	<b>193 500</b>						
dont : Réseau diffusion technologique	3	170 000	3	170 000	0		0	
Jeunes	9	23 500	9	23 500	0		0	
Inventeurs	0		0		0		0	
<b>Total / budget Anvar</b>	<b>53</b>	<b>3 270 000</b>	<b>38</b>	<b>2 074 000</b>	<b>10</b>	<b>589 000</b>	<b>5</b>	<b>607 000</b>
<b>Sociétés de recherche sous contrat</b>	<b>1</b>	<b>32 275</b>	<b>1</b>	<b>32 275</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>Hors budget ANVAR</b>	<b>43</b>	<b>1 285 132</b>						
dont : Cortechs État	18	75 042,72						
FSE	22	195 000						
Création développement (Concours)	3	1 015 000						
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>4 587 407</b>						

Tableau n° 29 : Les aides accordées par l'Anvar en 2005

Source : ANVAR

## B - L'ÉTAT

Nature des aides	INDICATION CONTRAT DE PLAN / HORS CONTRAT DE PLAN	NOMBRE DE DOSSIERS	MONTANT GLOBAL DES AIDES ACCORDÉES
<b>Aide à la pêche artisanale</b>	Contrat de Plan	23	17 704,700
<b>Plan de sortie de flotte</b>		0	0
<b>Plan de modernisation du mareyage dont :</b>	Hors Contrat de Plan	4	67 663,00
- Procédures non déconcentrées (aides OFIMER)	Contrat de Plan	1	350 000,00
<b>Actions mises en œuvre par les professionnels</b>	Contrat de Plan	6	121 958,00
<b>Appui technique à la conchyliculture et à la pêche</b>	Contrat de Plan	6	73 858,00
<b>Promotion, mesures innovatrices</b>	Hors Contrat de Plan	1	52 031,60
<b>Total</b>		<b>41</b>	<b>683 215,70</b>
<b>Transports et BTP dont :</b>			
FRAC-BTP	Contrat de Plan	1	28 101,50
FRAC Transports		0	0
<b>Total</b>		<b>1</b>	<b>28 101,50</b>
<b>Les industries agroalimentaires dont :</b>			
Prime d'orientation agricole (POA) nationale	Hors Contrat de Plan	1	398 160,00
Prime d'orientation agricole (POA) déconcentrée	Contrat de Plan	0	0,00
Fonds régional d'aide investissements immatériels	Contrat de Plan	5	118 239,00
<b>La filière du bois dont :</b>			
Aide au développement des industries du bois	Contrat de Plan	2	30 850,69
Aide aux entreprises d'exploitation forestière	Contrat de Plan	2	121 180,00
Aide au démarrage et/ou au développement des entreprises de travaux forestiers	Contrat de Plan	2	23 150,00
<b>Total</b>		<b>12</b>	<b>691 579,69</b>

Tableau n° 30 : Le montant des aides accordées par l'État en 2005 (en euros)

Source : SGAR

NATURE DES AIDES	INDICATION CONTRAT DE PLAN / HORS CONTRAT DE PLAN	NOMBRE DE DOSSIERS	MONTANT GLOBAL DES AIDES ACCORDÉES
<b>Développement industriel dont :</b>			
Aide au Conseil (FRAC)	Contrat de Plan	12	119 700,00
Aide au recrutement de cadres (ARC)	Contrat de Plan	9	141 900,00
Aide au recrutement de cadres (ARC développement durable)	Hors Contrat de Plan	8	195 824,00
Soutien à l'investissement matériel des PMI (FDPMI)	Contrat de Plan	2	139 000,00
Actions collectives dont :	Contrat de Plan	25	1 160 227,00
	Hors Contrat de Plan	1	14 000,00
<b>Total</b>		<b>57</b>	<b>1 770 701,00</b>
<b>Fonds pour les restructurations de la Défense dont :</b>			
FRED - Aide à l'emploi dont :	Hors Contrat de Plan	2	1 285 000,00
	Contrat de Plan	6	380 800,00
FRED - Actions collectives	Hors Contrat de Plan	2	187 348,00
Aide Conseil	Contrat de Plan	1	22 535,00
<b>Total</b>		<b>11</b>	<b>1 855 683,00</b>
<b>Actions Export dans le cadre du FRAEX dont :</b>			
Prospection,		5	27 208,00
Salons, foires	Contrat de Plan	1	9 128,00
Prestations de Conseil		0	0
Recrutement de personnel export		3	37 600,00
Création site internet		0	00
Recrutement volontaire international en entreprise		1	10 159,00
Aide à l'implantation		0	00
Aide à la promotion (documentation)		1	920,00
Actions collectives		5	94 892,00
<b>Total</b>		<b>16</b>	<b>179 907,00</b>
<b>Primes d'aménagement du territoire (PAT)</b>	Hors Contrat de Plan	<b>7</b>	<b>4 062 000,00</b>

<b>Tourisme : renforcement de la professionnalisation</b> FACIT	Contrat de Plan	1	3 520,00
<b>Fonds de modernisation de l'artisanat : Crédits FNADT</b>	Contrat de Plan	18	157 138,00
<b>Activités de commerce, d'artisanat et services dont :</b> Fonds régional d'aide au conseil (FRAC), commerce et artisanat et fonds d'incitation pour les actions groupées (FIAG) Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC)	Contrat de Plan	29	112 040,00
	Hors Contrat de Plan	40	1 451 115,00
	<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>1 720 293,00</b>
<b>Agence de l'eau :</b>			
- Aides aux études et aux investissements dont :	Hors Contrat de Plan	114	3 274 064,00
- Aides aux investissements	Contrat de Plan	8	159 761,00
<b>Total</b>		<b>122</b>	<b>3 433 825,00</b>
<b>Environnement et maîtrise de l'énergie dont :</b>			
- Aides à l'investissement	Hors Contrat de Plan	4	518 780,00
- Aides aux études	Contrat de Plan	16	64 135,00
<b>Total</b>		<b>20</b>	<b>582 915,00</b>
<b>Total général</b>		<b>376</b>	<b>15 011 740,89 euros</b>

Tableau n° 31 : Le montant des aides accordées par l'État en 2005 (en euros)

Source : SGAR

**C - LE CONSEIL RÉGIONAL**

Nature de l'aide	Montant accordé	Nombre de dossiers
- ARE	1 698 000	16
- PRE	101 250	5
- PRCE	536 000	33
- OPEX	43 213 751	4
- SOFARIS RÉGION	531 900	7
- FRAC PMI	161 350	16
- PRAC IAA	45 000	3
- ARC PMI	65 000	4
- ARC IAA	30 500	2
- FRAC COMMERCE	15 550	3
- FRAC ARTISANAT	34 824	8
- FRAEX	241 379	19
- FRAA	1 030 500	79
- FMA	200 096	26
- FRA BTP	-	-
- FMC	63 883	6

**Tableau n° 32 : Montant des aides accordées par le Conseil Régional de Basse-Normandie en 2005 (en millions d'euros)**

*Source : Conseil Régional de Basse-Normandie*

**II - LES BUDGETS DE LA RÉGION ET DES DÉPARTEMENTS**

Ces importantes collectivités territoriales votent chaque année des budgets considérables dont les effets d'entraînement sur l'économie s'avèrent incontestables notamment en raison de l'importance (en valeur absolue et/ou relative) de la part réservée à l'investissement.

	2001	2002	2003	2004	2005
<b>CALVADOS</b>					
Montant total	2 579 MF	451 M€	456,21 M€	512,5 M€	548,5 M€
dont investissement	30,6%	31%	31,8%	33,8%	29,6 %
<b>MANCHE</b>					
Montant total	2 005 MF	340 M€	342,5 M€	433,1 M€	448 M€
dont investissement	34,4%	34,7%	35 %	34,1%	29,0 %
<b>ORNE</b>					
Montant total	1 699 MF	310 M€	274,7 M€	321,5 M€	322 M€
dont investissement	31,5%	27,7	31,3%	30%	30 %
<b>BASSE-NORMANDIE</b>					
Montant total	2 050 MF	401,2 M€	446,24 M€	438 M€	475 M€
dont investissement	64,7%	60,8%	60,8%	55,4%	48,7 %

**Tableau n° 33 : Les Budgets Primitifs (montant total, part de l'investissement)  
de la Région et des Départements de 2001 à 2005**

### III - LES ACTIONS SECTORIELLES

Normandie Développement a engagé fin 2004 une importante réforme de son organisation. Une nouvelle orientation, correspondant à la volonté des deux Régions normandes, vise désormais à faire évoluer l'action de Normandie Développement vers un renforcement de la prospection internationale.

La stratégie mise en place repose sur une prospection mettant en avant les avantages "différenciants" de la Normandie, sélectionnant et ciblant en amont les prospects, utilisant des experts et se concentrant sur les projets les plus pertinents.

Un suivi et une mesure des résultats permettra de mieux évaluer la qualité et l'efficacité de la stratégie déployée. Sous l'autorité d'un directeur de la prospection internationale, 4 pôles d'activité sont organisés :

- logistique, chimie (pétrochimie, environnement, énergie) ;
- propulsion et moyens de transports ;
- transmissions électroniques sécurisées ;
- agroalimentaire et sciences du vivant.

Comme cela apparaît au travers de cette énumération, les pôles de compétitivité sélectionnés par l'État constituent l'ossature des secteurs vers lesquels la prospection opérée par Normandie Développement va s'exercer.

Cette réforme a été rapidement mise en mesure pour aboutir dès mai 2005 à la mise en place opérationnelle des pôles de prospection.

Parallèlement, Normandie Développement a poursuivi les actions spécifiques sur lesquelles il avait été missionné. Ainsi, dans le cadre du Contrat de site d'Argentan, 51% du budget a été programmé (9 millions d'euros) permettant le financement de 32 projets pour un montant d'investissement de plus de 34 millions d'euros.

À ce jour, outre les actions d'accompagnement (amélioration de l'offre territoriale, opérations commerciales, mises en place d'un système d'information et d'actions de communication), 22 projets d'entreprises ont pu voir le jour sur le bassin d'Argentan pour 439 emplois prévus et 43 millions d'euros d'investissements privés.

L'action de réindustrialisation Moulinex s'est poursuivie. Au 31 décembre 2005, l'ensemble de l'action du programme de redynamisation permet de prévoir la création de 4 645 emplois à 3 ans dont 2 122 sont déjà créés soit :

- Orne 1 583 dont 797 de créés,
- Calvados, Manche 3 062 dont 1 326 de créés.

En termes de reclassement des anciens salariés au 01/01/2005, les démarches entreprises ont permis de trouver des solutions sociales et des mises en préretraites pour 1 313 salariés, des solutions de retour à l'emploi pour 1 384 et 138 personnes sont en situation de recherche (chômage, intérim, formation...).

Enfin, la poursuite des actions engagées vers l'implantation et développement d'entreprises a permis en 2005 à Normandie Développement de participer à l'aboutissement de 11 dossiers pour 865 emplois prévus à terme.

*Conception couverture*

Patrick Moussin / LES FRÈRES MASSICOT  
14200 Hérouville-Saint-Clair

*Impression*

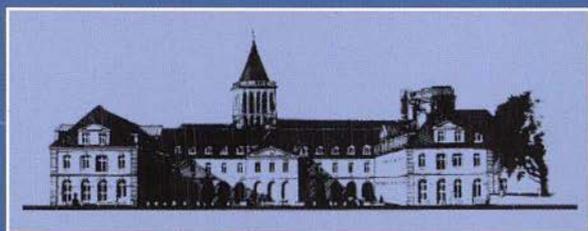
Imprimerie BERNARD  
14330 Le Molay-Littry

# LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET DE L'EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2006

Session plénière du 28 avril 2006

Rapporteur : Alain CARTEL

Chaque année depuis 1984, le CESR procède à une analyse de la situation économique et de l'emploi de l'année passée. En l'occurrence, l'année 2005 a été caractérisée par une diminution du chômage (-5,3%) et par l'amélioration d'un certain nombre d'indicateurs économiques comme la baisse du chômage partiel, l'augmentation de l'investissement et des offres d'emploi.



## CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL RÉGIONAL DE BASSE-NORMANDIE

Abbaye-aux-Dames

B.P. 529

14036 CAEN CEDEX

& 02 31 06 98 90 / Fax 02 31 06 98 52

[www.cesr-basse-normandie.fr](http://www.cesr-basse-normandie.fr)

[secretariat@cesr-basse-normandie.fr](mailto:secretariat@cesr-basse-normandie.fr)